



CHRONIQUE PISCICOLE

par J. LEMASSON

LA PÊCHE DANS LA LAGUNE ÉBRIÉ

L'activité de la pêche paraît loin d'être intense sur les lagunes de la Côte d'Ivoire, en particulier sur la lagune Ebrié. Elle n'a rien de comparable à celle que l'on observe sur les lagunes du Togo ou du Dahomey. Certains disent même qu'elle est en régression.

Nous ne disposons à son sujet que de renseignements bien incomplets et nous n'avons, par conséquent, qu'une connaissance assez vague de sa situation. Je pense néanmoins que ces renseignements et cette connaissance peuvent permettre d'indiquer dans quel sens une action en sa faveur pourrait être envisagée.

* * *

La lagune Ebrié, qui s'étend sur une longueur de 132 km et représente (sans les îles) une superficie de 523 km² est bordée au Nord par un plateau argilo-sableux constituant une rive assez élevée et au Sud par le cordon lagunaire de sable beaucoup plus bas. La profondeur moyenne est voisine de 5 m, mais certaines fosses dépassent 20 m. Les apports d'eau douce sont fournis par divers cours d'eau dont les plus importants sont la Comoë et l'Agneby. Ces cours d'eau, au moins dans leur partie inférieure, ont coulé sous l'ombrage de la grande forêt, se sont chargés de matières humiques et déversent dans la lagune les eaux brunes et acides caractéristiques des rivières forestières. La Comoë disposait autrefois d'une embouchure sur la mer par où passait tout son débit. Actuellement, cette embouchure se ferme périodiquement et une partie du débit s'écoule par le canal de Vridi.

Nous sommes bien renseignés sur les caractéristiques physico-chimiques essentielles de la lagune Ebrié grâce aux travaux de F. VARLET de l'O. R. S. T. O. M.

Il y a deux crues annuelles : l'une, principale, en octobre provoquée surtout par la Comoë et qui fait monter le niveau de 30 à 50 cm ; l'autre, secondaire, en juin, due surtout aux précipitations. La marée se fait naturellement sentir mais d'autant moins qu'on s'éloigne du canal de Vridi et de l'embouchure de la Comoë ; à l'Ouest de Dabou son action est négligeable. En surface, dans la partie Est,

la salinité passe par deux maxima variant de 20 à 30 ‰ en mars et en août, et deux minima en juin et de septembre à novembre, le second caractérisé par une salinité presque nulle. Dans la partie Ouest, au delà de Dabou, l'eau est pratiquement douce toute l'année. En profondeur la salinité est toujours au moins égale à la salinité en surface. Il y a, en général, une relation entre la salinité, le pH et la teneur en matières organiques. Le pH croît avec la salinité, il est souvent inférieur à 6 à l'Ouest de Dabou. La répartition de l'oxygène dissous est liée à la stratification haline. En surface, les concentrations en oxygène oscillent entre la sursaturation et une insaturation parfois notable avec une variation diurne marquée. En profondeur, la présence d'hydrogène sulfuré qui était de règle en dessous de 5 m avant l'ouverture du canal de Vridi, n'est plus constatée et encore de façon épisodique, que dans quelques fosses profondes. La lagune est pauvre en sels nutritifs. La teneur maximum en phosphates est de l'ordre de 40 mg par m³ et celle en azote des nitrites de 120 mg.

En résumé, la lagune offre un aspect quasi lacustre à l'Ouest de Dabou et un aspect estuarien dans sa partie Est, surtout près de l'embouchure de la Comoë. L'ouverture du canal de Vridi ne semble pas avoir suscité l'apparition de conditions moins favorables à la production piscicole. Au contraire, il n'y a plus production de quantités importantes d'hydrogène sulfuré en profondeur et en conséquence, plus de mortalités considérables de poissons.



Nous sommes beaucoup moins bien renseignés sur la population piscicole. La liste des principales espèces rencontrées dans la lagune a été dressée. Les plus courantes appartiennent aux genres : *Chrysichthis*, *Eutropius*, *Notopterus*, *Ethmalosa*, *Elops*, *Trachynotus*, *Caranx*, *Tilapia*, *Mugil*, *Lutjanus*, *Polynemus*, *Sphyrena*. Il ne semble pas

que l'ouverture du canal de Vridi ait beaucoup modifié la situation du peuplement au point de vue qualitatif, mais c'est la situation et l'importance relative de chacune des espèces qui ont probablement changé. Certains poissons ne supportant qu'une très faible salure comme les *Chrysichthis* paraissent avoir été refoulés dans la partie Ouest.

*

La population installée en bordure de la lagune Ebrié compte environ 18.000 habitants parmi lesquels quelques centaines seulement sont des pêcheurs exclusifs ; c'est essentiellement une population d'agriculteurs. Beaucoup d'entre eux ne sont installés sur le bord de la lagune que depuis une date relativement récente. Ainsi que le note P. LE BOURDIEC (1), les Ebriés qui habitaient les forêts de l'Agneby supérieur ont été refoulés sur les bords de la lagune qui porte leur nom par les Agnis subissant eux-mêmes la poussée Ashanti. G. BONNEFOY, dans son étude sur le village de Tiagba (2), note également que ses premiers habitants n'y sont arrivés, venant du Nord, qu'aux environs de 1850.

Les engins de pêche d'utilisation ancienne sont fort peu nombreux. Les plus caractéristiques sont des pêcheries fixes constituant des constructions souvent importantes. Elles ont des formes variées mais le principe reste toujours le même. Une palissade est établie perpendiculairement au rivage et, à partir de celui-ci, s'avance jusqu'à une vaste enceinte palissadée comportant un certain nombre de chambres de capture. Le poisson circulant dans la lagune est arrêté par la palissade qu'il suit. Celui le conduit dans l'enceinte où, cherchant une issue, il aboutit finalement dans une chambre de capture où il est pris, soit par l'intermédiaire de nasses, soit à l'épuisette. La palissade établie perpendiculairement au rivage se continue parfois au delà de la première enceinte jusqu'à une deuxième, puis jusqu'à une troisième, et ainsi de suite. Le village de Kassemblé (entre Abidjan et Dabou), établit ainsi jusqu'à 16 enceintes barrant toute la largeur de la lagune. Les claies servant à la construction des palissades et des enceintes sont faites avec des rachis de palmier ban ou des pétioles de feuilles de palmier à huile. Elles sont fixées à

des piquets plantés dans le fond de la lagune. Leur confection demande un travail considérable, de sorte que la construction d'une pêcherie est, en général, un travail collectif. Les grandes pêcheries à huit chambres que l'on trouve chez les Ebriés, sont construites par des équipes de huit hommes. Une chambre est attribuée à chacun d'eux. La période de pêche va de janvier à mai et chaque année il faut recommencer la construction ou au moins lui faire subir de grosses réparations. Ces pêcheries ne peuvent pas être construites au gré de chacun. Chaque village possède une certaine surface de lagune partagée entre les familles. Si une équipe désire construire une pêcherie dans les eaux appartenant à une autre famille, elle lui verse une redevance.

En dehors des pêcheries fixes, les engins utilisés autrefois se limitaient à des lignes et des filets de fibres végétales locales munis de flotteurs de bois léger et lestés de coquillages, à des harpons, à des nasses ou à des pièges constitués par une section évidée de tronc d'arbre ou de bambou dont une extrémité est fermée par un bouchon de feuillage.

Actuellement, les engins de pêche se sont modernisés. Si les pêcheries fixes n'ont pas changé, les fibres locales pour la confection des filets et des lignes ont été remplacées par le coton et la gamme des lignes et des filets utilisés s'est notablement étendue. L'épervier est largement employé. Des filets droits, de longueurs et de dimensions de mailles diverses, jouent le rôle de filets maillants et dormants. Enfin, mais en nombre assez limité (6 à 7 dans la partie ouest de la lagune), existent des sennes de 200 à 350 m de long, d'une hauteur constante de 3 à 4 m, avec des mailles de 15 à 20 mm.

Suivant la règle habituelle en Afrique ce sont les femmes qui se chargent de la préparation et de la vente du poisson. Le mari fait généralement payer à sa femme le produit de sa pêche qu'elle va revendre ensuite à son profit, soit sous forme de poisson frais, soit sous forme de poisson fumé. Les fours à fumer sont de formes diverses. Autrefois en terre, on en voit actuellement un grand nombre faits en tôle.

(1) P. LE BOURDIEC. La pêche en Basse Côte d'Ivoire (Laboratoire de l'Institut de Géographie de l'Université de Strasbourg), non publié.

(2) G. BONNEFOY. Tiagba, notes sur un village aïzi (Études Eburnéennes, n° 3, 1954, I. F. A. N., Abidjan).

* * *



L'examen des conditions physico-chimiques offertes par la lagune ne révèle rien de particulièrement défavorable à la production piscicole bien que le milieu ne paraisse pas riche.

Avant même l'ouverture du Canal de Vridi, certains phénomènes défavorables avaient été observés. Des crues exceptionnelles de la Comoé auraient provoqué la disparition de nombreux coquillages et en particulier

Lagune Ebrié. Pêcherie type Ebrié.

Photo Madec.



Lagune Ebrié. Fumage du Poisson.

Photo Madec.

d'huitres qui faisaient l'objet d'une exploitation dans la région de Grand Bassam. Depuis l'ouverture du Canal de Vridi, les pêcheurs se plaignent de la raréfaction de certaines espèces. En contrepartie, on ne trouve plus, en général, d'hydrogène sulfuré en profondeur ce qui constitue certainement une amélioration. Mais il est impossible de tirer de tels éléments des déductions valables sur le potentiel de pêche de la lagune. Une connaissance suffisante de la situation du peuplement piscicole serait nécessaire.

Si la pêche a diminué d'activité au cours des dernières décades, il faut peut-être en rechercher la cause beaucoup plus dans des facteurs humains que dans des modifications de la capacité de production piscicole. Le développement des cultures commerciales a certainement joué un rôle considérable. Alors qu'ils se consacraient autrefois uniquement aux cultures vivrières, à la pêche et à une exploitation plus ou moins active du palmier à huile, les riverains de la lagune sont de plus en plus occupés par le cacao et le café. Dans son étude sur le village de Tiagba, G. BONNEFOY a dressé un tableau des occupations annuelles : on y voit que la pêche ne constitue une occupation dominante que pen-

dant quatre mois : en mai, juin, juillet et août. Pendant sept autres mois, elle n'est plus qu'une activité auxiliaire tout en restant nécessaire pour l'équilibre du régime alimentaire de la communauté. Au mois de janvier enfin, elle est inexistante car toute l'activité est consacrée à la récolte et au séchage du café. Or, P. LA BOURDIEC estime que les mois où la pêche est active sont les moins favorables, ceux de janvier, février et mars où elle est faible l'étant au contraire beaucoup plus. Les cultures commerciales qui ont dû commencer tout au début par être une activité annexe sont devenues une activité concurrente qui tend à se transformer en activité de remplacement. Et, cependant, faisant le bilan des ressources des habitants du village de Tiagba, G. BONNEFOY estimait qu'en 1953 un chef de famille de dix personnes, enfants compris, disposait annuellement de 65.000 fr provenant de la vente des cultures commerciales et de 50.000 fr provenant de la vente du poisson. Si l'on tient compte de ce qu'une partie importante du poisson pêché alimente la consommation familiale et n'est pas vendue, on voit que la pêche joue encore un rôle primordial dans l'économie familiale.

* * *

Bien que, comme je l'ai dit plus haut, notre ignorance de la situation du peuplement piscicole ne nous permette pas d'apprécier le potentiel de pêche de la lagune Ebrié, je suis cependant convaincu que ce potentiel pourrait justifier une exploitation plus active dans des conditions rémunératrices. J'ai assisté à Bregbo près de Bingerville, à un coup de senne effectué avec un filet de 400 m par un groupe de 18 pêcheurs. Il a fourni 300 kg de poissons, en majorité des Ethmaloses, et a été considéré comme très médiocre par les pêcheurs. Ceux-ci affirment qu'il n'est pas rare de dépasser

la tonne et que le coût du filet (de l'ordre de 700.000 fr), encore en excellent état, a été amorti en un an. A Tiava, on a noté les prises effectuées en mai 1958 par un filet Alli (senne) utilisé par un groupe de 7 pêcheurs. Ces prises ont représenté en moyenne 200 kg par jour.

Il me paraît tout à fait justifié de rechercher dans quelle mesure et par quels moyens l'exploitation de la pêche dans la lagune Ebrié pourrait être rendue plus active, plus efficace et plus rémunératrice. La première chose à faire est évidemment d'acquérir une connaissance suffisante de la

situation du peuplement piscicole, de sa composition et de ses déplacements conditionnés par les changements périodiques des facteurs physico-chimiques, en particulier la salinité. Il convient en outre de déterminer le rendement économique des engins actuellement utilisés pour en déduire ceux dont il convient d'encourager l'emploi et, le cas échéant les engins nouveaux qui pourraient être introduits. Le Service des Eaux et Forêts a déjà entrepris des essais d'introduction d'« acadjas », pièges refuges très largement utilisés au Dahomey sur le lac Nokoué et la lagune de Porto-Novo. Ces essais sont trop récents pour que l'on puisse faire état de leurs résultats. Ils méritent d'être poursuivis tout en ne perdant pas de vue que les conditions socio-économiques de la pêche sont totalement différentes sur le lac Nokoué et sur la lagune Ebrié. Le premier dispose d'une population de pêcheurs abondante, peut-être même superflue, qui

consacre tout son temps à la pêche. Sur la seconde, cette population est limitée et fait bien d'autres choses que la pêche. A mon sens, il faudra sans doute s'orienter dans la lagune Ebrié vers l'emploi d'engins collectifs à rendement élevé (grandes sennes par exemple) dans lesquels la part du travail ou de l'effort humain est relativement réduite. De tels engins représentent en général un capital important. Leur mise en œuvre nécessiterait, sans doute, la constitution de groupements de forme plus ou moins coopérative. Il ne semble pas que cette nécessité constitue un obstacle. Parmi les modes de pêche actuellement pratiqués, beaucoup ont un caractère collectif et j'ai eu l'occasion de visiter un village (Songan-Te) dans lequel une vingtaine de pêcheurs avaient constitué une coopérative pour la vente en commun de leurs produits grâce à laquelle ils avaient obtenu un prêt pour l'achat de matériel.

